

DOCUMENTATION

Nous ne faisons que signaler ici un choix d'articles, rapports ou revues en relation avec nos travaux et dont nous avons connaissance, en pensant qu'ils peuvent être utiles à ceux qui partout poursuivent des recherches sur les langues ou le multilinguisme. Il ne s'agit pas de recherches bibliographiques que, faute de place, nous ne pouvons insérer dans ce numéro.

Sénégal

● Télévision et langues nationales

« Les techniciens retiendront de l'expérience de la télévision scolaire du Sénégal les recherches sur l'utilisation d'une « télévision douce ». Les planificateurs scolaires attacheront une grande importance aux structures de formation permanente. Quant aux pédagogues, ils devraient être sensibilisés à l'introduction de l'enseignement du wolof qui sera l'une des principales innovations pédagogiques introduites par la Télévision scolaire du Sénégal.

En effet, le Sénégal va profiter de l'expérimentation de l'instrument télévisuel dans dix classes élémentaires pour tester également les possibilités d'introduction d'un enseignement en langue nationale au niveau primaire. Dans ce domaine, le Sénégal ne fait pas œuvre de pionnier. Un certain nombre de pays africains ont déjà institutionnalisé l'enseignement d'une ou plusieurs langues africaines dans les premières classes de l'enseignement primaire. Parmi les pays officiellement francophones, c'est notamment le cas du Zaïre, du Togo, du Rwanda et du Burundi. Par ailleurs, bien d'autres pays penchent actuellement très sérieusement pour l'introduction de l'enseignement de la langue maternelle au niveau élémentaire. Pour n'en citer que quelques-uns,

mentionnons le Bénin, le Mali, l'Empire centrafricain, etc.

Les raisons qui motivent une telle attitude sont fondamentalement identiques dans tous les pays : le retour à l'authenticité culturelle, l'ouverture sur le milieu environnant, le souci de fournir aux jeunes nationaux une éducation réellement adaptée à leurs besoins, la volonté aussi de résoudre le délicat problème de l'enseignement de la langue officielle, etc. Le Sénégal, dans ses démarches actuelles pour intégrer l'enseignement des langues nationales « du niveau primaire à l'universitaire », ne retient d'ailleurs pas des arguments différents :

« Il n'y a pas opposition mais complémentarité (entre le décret introduisant l'étude des langues locales sénégalaises à l'école primaire et l'avenir de la francophonie au Sénégal) signale le président Léopold Sédar Senghor. Ce n'est pas une innovation, c'est au contraire une de mes idées les plus anciennes. En 1937, jeune professeur, je suis revenu à Dakar donner une conférence sur le problème culturel en A.O.F. Le texte en a été publié dans mon ouvrage **Liberté I**. Pourquoi ai-je préconisé l'enseignement simultané du français et de la langue maternelle ? C'est parce que j'en avais fait moi-même l'expérience. Je suis entré à l'école primaire à l'âge de huit ans, et j'ai appris en même temps le wolof et le français. Au bout de quelques mois, j'ai commencé à penser en français ; au bout de six mois, un élève s'exprime aussi bien en français que dans sa langue maternelle ou dans la langue sénégalaise apprise. C'est très enrichissant... ».

« L'insertion de l'enseignement du wolof dans les classes expérimentales de la Télévision scolaire du Sénégal ne va pas sans imposer des contraintes à cet organisme. Il faut en effet souligner qu'il n'existe pour l'instant aucun programme officiel d'enseignement de la langue nationale. Les pédagogues - producteurs devront donc établir de toutes pièces une pro-

gression pédagogique en la matière, tâche éminemment risquée, même si la plupart d'entre eux sont soit wolophones, soit linguistes de formation. Il n'existe par ailleurs aucun document de soutien pour cette étude, susceptible par exemple de fournir aux élèves du matériel de lecture et de mémorisation. De plus, on peut s'interroger sur la réceptivité réelle des milieux sénégalais à l'égard d'une telle innovation. Ne peut-on craindre que l'introduction de l'enseignement de la langue nationale à l'intérieur des classes télévisuelles n'accentue encore la dimension « cobaye » de l'expérience, des maîtres et des élèves qui y seront associés et engendre un mouvement de défiance d'autant plus grand ?

Mais les contraintes imposées par l'enseignement du wolof ne doivent pas être ressenties comme uniquement négatives. Le cadre pédagogique de la télévision permet toujours une accélération de l'innovation. La Télévision scolaire du Sénégal ne devrait pas échapper à cette règle et son audace méthodologique dans d'autres disciplines devrait l'aider à aborder avec un œil neuf l'enseignement nouveau de la langue nationale. De plus, il faut mettre en évidence que la télévision scolaire est intégrée au sein d'un système multimedia dont les documents d'accompagnement, les maîtres, les documents extrascolaires font partie intégrante. Les ressources de ces divers éléments et en particulier la disposition d'un atelier de production graphique et imprimée, au sein même du centre de production devraient contribuer à résoudre le problème du manque de matériel d'appoint... et éviter en particulier le passage par le fastidieux manuel d'études » (Extrait de Direct, n° 8, 1976).

● « **Réalités africaines et langue française** ». C'est le bulletin mensuel du centre de linguistique appliquée de Dakar, qui comporte non seulement des articles des membres du C.I.a.d., mais aussi des contributions d'autres

pays, présentant ainsi et sous une forme très accessible l'actualité de travaux linguistiques qui se déroulent en Afrique.

● **Crelans** (collectif de recherches sur l'enseignement des/en langues nationales au Sénégal) – n° 1 – **Les langues nationales au Sénégal – Réalités et Perspectives.**

Le but de cette intéressante brochure est de faire une première évaluation de la situation des langues nationales au Sénégal, évaluation qui pourrait contribuer à la détermination d'une politique linguistique et éducative cohérente et dynamique. Elle se compose de quatre grandes parties et de documents annexes.

La première partie est consacrée à **l'enseignement**. On y rappelle les prises de position officielles (décrets de 1971 et de 1972, 1975, colloque du Cifl) et l'on examine ce qui est effectivement réalisé en 1977, réalisations déclarées minces par rapport aux intentions. En fait, le désir exprimé d'ouvrir en trois langues en octobre 1977 l'enseignement dans le primaire trahit une méconnaissance des travaux conduits à ce jour. Il n'y a qu'en wolof que le projet soit possible, et mettre les autres langues immédiatement sur le même plan, ne peut conduire qu'à faire attendre le projet dans son ensemble. On constate une difficulté à la mise en application de décrets (contestés s'ils touchent au découpage des mots), et une disparité dans les recherches (exemplifiées dans des tableaux fournis). Le rapport se pose la question de savoir si de telles décisions peuvent de toute façon être mises en œuvre sans une politique de promotion et de valorisation des langues nationales, sans que soit faite une réelle sensibilisation de la population à cette future politique, sans qu'existe une stimulation à la rédaction, à la publication de textes en langues nationales.

La deuxième partie porte sur **l'alphabétisation**. Il y est noté à travers diverses déclarations une absence de choix théorique et politique qui se concrétise dans les faits par l'absence d'une méthode d'alphabétisation clairement définie. La part du budget national qui lui est consacrée est infime par rapport à celle de l'enseignement. En fait, un inventaire quantitatif prouve que l'alphabétisation touche peu de gens et que les résultats sont médiocres.

Là encore, le rapport pose la question d'une volonté nationale et d'une réelle volonté gouvernementale.

La troisième partie aborde le **problème des besoins et des suggestions**, ceux-ci étant classés par langues nationales : wolof, sérère, poula, diola, soninke, mandingue. Elle révèle que si des travaux pédagogiques sont en cours de réalisation pour le wolof et peuvent être prochainement réalisés pour le sérère, il n'en est pas de même pour les autres langues nationales. Pour ces dernières, on est confronté à un manque de linguistes, et le rapport préconise que l'université ou un autre organisme prenne en charge la formation de linguistes africanistes auxquels devraient se joindre méthodologues et pédagogues. Mais avant même, il faudrait clairement définir les objectifs de l'alphabétisation, puis concevoir une post-alphabétisation.

La quatrième partie expose **l'analyse d'un cas concret de proposition**, celle faite par la commission de consultation qui se réunit sous la présidence du directeur de l'enseignement primaire :

- CI : uniquement en langue nationale ;
- CP : uniquement en langue nationale ;
- CE1 : 19 heures en langue nationale – 7 heures de français oral par semaine ;
- CE2 : 17 heures en langue nationale – 9 heures de français (4 heures 30 de français oral, 4 heures 30 lecture et écriture) par semaine ;
- CM1 : 17 heures de langue nationale – 9 heures de français (2 heures 30 de français oral, 6 heures 30 d'écrit) par semaine ;
- CM2 : 17 heures en langue nationale – 9 heures de français (2 heures 30 de français oral, 6 heures 30 d'écrit).

Le rapport se livre, dans cette étude de cas, à des critiques de ce qui paraît aux rédacteurs irréaliste, et partant de ces critiques, à des contre-propositions, en mettant bien en garde les décideurs sur les différences méthodologiques existant entre un enseignement d'une langue maternelle et celui d'une langue étrangère, la méthode Clad ne pouvant pas servir de modèle par exemple pour enseigner le wolof à des Wolofs, mais le wolof à des Diolas. Le français s'il devient

matière d'enseignement ne peut donc plus servir de substitut de la langue maternelle, mais il faut alors définir le niveau que l'on veut atteindre et le rôle de cette seconde langue, ce qui peut entraîner à remodeler entièrement la méthode Clad, contenu et progression.

Quant aux langues nationales, prolonger leur enseignement au-delà du CP pour en faire le véhicule de tout l'enseignement suppose que les recherches fondamentales et appliquées aient fait un bond en avant.

« En fin de compte, **la solution la plus réaliste** compte tenu d'un désir réel d'enseigner les langues nationales, et de l'état actuel des travaux – et qui pourrait être une **solution provisoire et transitaire**, ne serait-elle pas d'enseigner ces **six langues uniquement en CI et CP, mais tout en préparant parallèlement par une organisation et une planification rigoureuse des travaux, leur entrée postérieure dans tout l'enseignement primaire** ? Cette solution aurait pour avantage de permettre assez tôt l'enseignement en classes primaires dans les six langues choisies au lieu de se limiter au seul wolof. On pourrait, dans un premier temps, ouvrir un CI-CP en wolof, puis successivement en sérère, poular, soninké, diola et mandingue.

L'enseignement se ferait totalement en langue nationale en CI-CP, avec en CI une prédominance accordée à l'oral, destinée à permettre à l'enfant d'apprendre à s'exprimer et à mieux s'exprimer (développement de la fonction langage avant de passer à la maîtrise de la langue proprement dite). L'enseignement de l'écrit se limiterait à l'apprentissage de l'écriture, de la lecture et de notions élémentaires de calcul.

Il est évident que si l'on se limitait actuellement à l'enseignement dans ces deux années, on limiterait par là même la somme des travaux dont on aurait besoin : institutionnalisation de métalangages de calcul et pédagogique, syllabaires et fiches de lecture (travaux qui pourraient se faire en rapport avec l'alphabétisation).

Dans cette optique provisoire, le français pourrait être introduit **dès le CE1** : solution économique puisqu'on pourrait envisager dans ce cas, de contracter sur un an, les acquisitions des deux premières années de la méthode Clad actuelle : la refonte de ces

deux années en une se ferait selon une progression plus rigoureuse (lexique et syntaxe). Cette refonte devra néanmoins tenir compte des interférences graphiques et par ailleurs injecter les éléments lexicaux correspondants aux acquisitions mathématiques faites en particulier pendant les années de CI et CP. On pourrait ainsi, sans trop de dommage, reprendre en CE2, la troisième année de la présente méthode, en CM1 la quatrième année, en CM2, la cinquième.

Quant aux **langues nationales**, à partir du **CE1**, et en attendant que les travaux soient prêts pour assurer leur enseignement au-delà des CP, elles seraient maintenues dans l'enseignement du primaire parallèlement au français mais comme matière d'enseignement avec évidemment un horaire réduit. Elles pourraient être utilisées oralement comme elles le sont dans l'enseignement en Sierra Leone.

Même une solution provisoire de ce genre nécessite une très sérieuse élaboration et concertation d'équipes linguistiques – entre elles et avec d'autres organismes.

La conclusion de cette intéressante analyse est que dans le système actuel, un enseignement rénové des langues ne ferait que favoriser encore plus les enfants qui le sont déjà. L'introduction des langues doit être une occasion de renouveler le système, renonçant à un enseignement de type élitiste, pour choisir un enseignement et une formation répondant aux besoins d'un pays en voie de développement et les auteurs reprennent la dynamique citation du Président L.S. Senghor, à la fin de l'exposé des motifs au décret relatif à la transcription des langues nationales (1971) : « Il est temps d'agir ».

Suivent des documents annexes sur les travaux déjà effectués, en cours, les projets, ainsi qu'une bibliographie d'ouvrages.

● **Politique linguistique et enseignement au Sénégal** : Pierre Dumont, Centre de linguistique appliquée de Dakar, 1977, 42 pages (« Le Français au Sénégal », n° 70).

Dans ce numéro spécial « Français au Sénégal », Pierre Dumont

fait le point de l'enseignement du français par rapport aux langues sénégalaises.

Pour une nouvelle définition du rôle du français au Sénégal alors que le wolof, parlé et compris par 80 % de la population, est maintenant une langue véhiculaire nationale.

Le paradoxe pédagogique posé par l'enseignement du français, langue étrangère, selon la méthode audiovisuelle C.I.a.d. (« Pour parler français »), partant du principe que le français n'est pas la langue maternelle des élèves alors que l'introduction des principales langues sénégalaises dans les programmes scolaires n'est pas encore engagée.

Le français d'Afrique, langue de communication privilégiée pour l'Afrique francophone, doit s'adapter au contexte africain sans pour autant tomber dans le piège de l'africanité des contenus dans lequel s'engluait actuellement l'enseignement du français.

Vers une politique des langues nationales, maintenant que la décision est prise, il s'agit de mettre au point des instruments méthodologiques pour rendre possible l'enseignement du wolof, du sérère et du poular à l'école.

● **Éthiopiennes**

n° 10, avril 1977, 10, rue Thiers, Dakar (Sénégal).

Dans ce numéro, la revue *Éthiopiennes* a repris en entier quelques communications faites au colloque d'Épernay : Audiovisuel et choc de culture (1), dont celle de Maurice Houis sur : « Dynamisme des situations de langage et information en Afrique noire » :

Il est posé dans cet article un problème fondamental d'information sans laquelle aucune communication véritable de quelque ordre que ce soit, ne peut s'établir : il y a un anachronisme de l'information concernant les pays d'Afrique et, tout particulièrement, les langues africaines. L'Afrique a une histoire et des langues toujours mal connues, parce que toujours à peine portées au programme des écoles. Il existe un dynamisme des communautés linguistiques, et la plupart des langues démographique-

ment importantes ont une fonction véhiculaire. Enfin, il existe un bilinguisme africano-européen d'origine coloniale qui s'est superposé à une situation africaine déjà complexe en elle-même, et le bilinguisme africano-français existe de fait, mais non de droit. En matière audiovisuelle, un manque de clarification sur tous ces points laisse craindre que l'on manque son but, car l'attitude de l'émetteur vis-à-vis du récepteur n'est pas claire. Les techniciens chargés de la technique ou de l'élaboration des messages reçoivent une formation pour la plupart en Afrique ou en France (parfois dans d'autres pays) à partir du français et par des formateurs français. Quelle est la validité de ce que l'émetteur dit sur le récepteur ? Quelle est l'ampleur de ce qu'il ne sait pas ? Quelle est l'ampleur de ce qu'il cache ? Il existe une cécité à l'égard de l'autre. On court le risque de ne rencontrer l'autre qu'en l'enfermant dans ce qui fait son altérité, son étrangeté, son exotisme.

Perspectives

Unesco, volume VI, n° 3, 1976.

Maurice Houis : Le problème du choix des langues en Afrique.

Contenu :

- Fonctions pédagogiques des langues dans un enseignement bilingue.
- Tentatives de classement des États africains.

Création d'une nouvelle collection :

Dossiers d'Afrique et langage.

Non périodique, à la librairie l'Harmattan, consacrée, sous une agréable présentation, à des travaux de linguistique, fondamentale et appliquée, et d'anthropologie du langage. C'est délibérément qu'il a été choisi un champ assez vaste dont le dénominateur commun est le langage en Afrique : identité des langues, situations de langage, problèmes de communication, relations entre langue et culture, textes oraux, passage de l'oral à l'écrit, pédagogie des langues, politique linguistique.

Voici les titres des deux premiers ouvrages parus :

- **Devinettes Bambara**, Gérard Meyer;
- **Lexique songay-français**, J.M. Ducros M.C. Charles Parler Kaado du garoual.

Revue Afrique et langage

Librairie l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris.

Voici les sommaires des deux derniers numéros parus :

N° 7 : Premier Semestre 1977

	Page
Éditorial	3
Article : Plan de description systématique des langues négro-africaines	
Maurice Houis ...	5
● position théorique	9
● plan de description systématique	15
● commentaire	15
- morpho-syntaxe	17
- lexicologie des bases ..	24
- lexicologie des nominaux	42
- lexicologie des verbaux .	42
- sémio-syntaxe de l'énoncé à une proposition	49
- sémio-syntaxe des séquences de propositions	59
- énoncés marginaux	63
	65 p.

N° 8 : Deuxième Semestre 1977

	Page
Éditorial	3
Articles :	
Une procédure de découverte : détection des suffixes classificatoires du Kà-sim (parler de Pô, Haute-Volta)	
Emilio Bonvini ...	5
La fonction expressive des phonèmes en kesukuma	
Herman M. Batibo	37
Notes de langage :	
Le statut phonologique de [p] en Tem	
Zakari Tchagbale .	45
Quand la statistique n'est que vanité... en grammaire !	
Roger Labatut	53
Bibliographie sommaire des proverbes	
Jean Cauvin	59
	60 p.

Agecop-liaison

a consacré son n° 31 de février 1977 aux « langues nationales ».

A.l.v.a.o.

Fondée en 1975, l'Association pour les langues vivantes de l'Afrique occidentale (West African modern languages association) a publié en janvier 1976 le premier numéro de la Revue Ouest-Africaine des Langues vivantes (West African Journal of Modern Languages) sur le thème « La langue dans l'éducation en Afrique de l'Ouest ».

Les articles y sont rédigés soit en anglais, soit en français avec un résumé dans l'autre langue. Parmi nombre d'articles intéressants et bien documentés, retenons les suivants :

D. Constable : « **Investigation language attitudes : Cameroon** » : présentation de la situation sociolinguistique du Cameroun, où coexistent l'anglais et le français comme langues officielles; enquête sur les attitudes d'étudiants anglophones et francophones vis-à-vis des deux langues.

L.J. Calvet : « **Langues véhiculaires et héritage colonial** ».

M. Houis : « **Propos sur une analyse des situations de bilinguisme** ».

C. Rokowska-Jaillard : « **Bilinguisme à l'école maternelle : projet d'expérience** ».

I.K. Chinebuah : « **Grammatical deviance and first language interference** ».

L. Duponchel : « **L'enseignement des langues étrangères en Côte-d'Ivoire** ».

J.B. Fashola : « **Oral competence at the University : the Nigerian situation** ».

(Extrait du « Français dans le Monde », n° 131, août-septembre 1977.)

F.i.p.f.

(Fédération internationale des professeurs de français), 1, avenue Léon-Journault, Sèvres, France, n° 12/13, 1^{er} semestre 1976.

William Francis Mackey - Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval, Québec.

- Niveaux et fonctions du bilinguisme.

Contenu :

Introduction

1. Le bilinguisme individuel.

1.1. Niveaux du bilinguisme individuel.

1.1.1. L'âge.

1.1.2. L'aptitude.

1.2. Fonctions des langues chez l'individu.

1.2.1. Le foyer du bilinguisme.

1.2.2. La communauté.

1.2.3. Le milieu scolaire.

2. Le bilinguisme ethnique.

2.1. Niveaux du bilinguisme ethnique.

2.1.1. L'attraction des langues.

2.1.2. Le statut des langues.

2.1.3. Dépendance et indépendance linguistiques.

2.2. Fonctions du bilinguisme ethnique.

3. Le bilinguisme institutionnel.

3.1. Niveaux du bilinguisme institutionnel.

3.2. Fonctions du bilinguisme institutionnel.

Conclusion.

Alain Rey - Paris III - **Images des langues et enseignement de la langue.**

Contenu :

- Jugement sur la langue.

- Langues et cultures.
- Motivations générales d'apprentissage : l'image des langues en tant que moyen de prestige culturel.
- La confusion des objets de jugement.
- Statut et image de l'enseignement des langues.

(Cf. également : les États multilingues, problèmes et solutions - Québec C.i.r.b., 1975, ouvrage collectif dans lequel on trouve l'étude de William Francis Mackey intitulée : « Dominance, diversité et conflit dans les États multilingues : tentative de mesure »).

C.i.l.f.

Le conseil international de la langue française publie chez Edicef une collection dirigée par Gaston Canu, présentant l'un des aspects de la littérature orale négro-africaine : les contes. Sont déjà parus en langue française : les contes de la savane, les contes des lagunes et des savanes, les contes du Sahel, les contes du Zaïre, les contes de la forêt, les contes de Foli ; en version bilingue : les contes du pays des rivières (sud-Cameroun, Basaá et Betti) et Wanto... et l'origine des choses (Centrafrique, Gbaya).

A paraître : « Proverbes et chansons lingala » et « Contes créoles des îles de l'océan Indien ».

« Direct », n° 4, 1977

consacre un dossier à « la langue : un phénomène de société ». Rappelant le colloque « Culture et développement » organisé à Dakar en octobre 1976 à l'occasion du 70^e anniversaire du président Senghor, où celui-ci avait affirmé : « L'indépendance culturelle, au sens de la volonté de penser et d'agir par soi-même est la condition *sine qua non* de toute autre forme d'indépendance y compris la politique ». L'article après avoir posé les grandes questions : Existe-t-il des langues supérieures et l'émulation linguistique source de progrès ? se livre à une étude ayant pour but de « dresser un catalogue de quelques innova-

tions apportées dans l'enseignement des langues et de permettre aux pédagogues de profiter de certaines expériences pratiquées ailleurs, dans des conditions qui ne sont pas toujours étroitement similaires, ou éventuellement d'adopter, au besoin, avec certaines modifications, certaines méthodes pédagogiques expérimentées ailleurs ».

C'est à travers des exemples :

- Tendances actuelles de l'enseignement de la langue première, de la langue seconde, des langues étrangères au Québec, entité minoritaire sur un continent ;

- Dispositions « politiques » et méthodologiques prises au Cameroun pour introduire les langues bantu à côté du français et de l'anglais ;

- Conciliation en France d'une certaine rigidité centralisatrice avec une libération du statut des langues régionales ;

- Réhabilitation de certaines langues au Guatemala ;

- Instruments techniques les plus utilisés dans l'enseignement du langage, qu'il sera répondu aux deux grandes questions :

- Quels sont les supports modernes utilisés dans l'enseignement du langage ?

- Quels sont les principaux éléments pédagogiques d'une politique linguistique nationale désireuse de modifier l'équilibre linguistique en vigueur ?

n° 5, 1977

est consacré à un débat autour du bilinguisme. L'éducation bilingue a vu au cours de ces dernières années se développer un consensus autour d'une éducation bilingue, un bilinguisme bien compris étant un enrichissement personnel indiscutable ainsi qu'une source de progrès collectifs et de progrès individuels. Mais, toutefois, les situations, on le sait, sont loin d'être simples, et le dossier énumère différentes natures de bilinguisme recouvrant des réalités différentes et des rapports de force inégaux. Enfin, dans les grandes langues de communication internationale se font jour des « mouvements de ré-

sistance afin de limiter l'emprise réciproque des uns envers les autres ».

Suit une étude (annoncée dans le numéro précédent) sur la situation du Québec : « de la difficulté pour une langue de survivre sur un continent majoritairement étranger : mesures adoptées, structures mises en place, adoption d'un québécois officiel ».

S.e.l.a.f.

La Société pour l'étude des langues africaines (S.e.l.a.f.) fut fondée en 1964 par P. Alexandre, P.-F. Lacroix et J.M.C. Thomas pour « promouvoir l'étude des langues africaines et des problèmes de linguistique générale qui s'y rapportent » ainsi que le mentionnent ses statuts. Cette volonté s'est traduite concrètement, à partir de 1966, par la publication d'une revue, le **Bulletin de la S.e.l.a.f. (Bibliothèque de la S.e.l.a.f. depuis le n° 11)**, qui, avec six numéros annuels, fait paraître une série de travaux africanistes : études de langues (phonologie, morphologie, points de syntaxe), mais aussi textes de littérature africaine et recherches interdisciplinaires (ethnobotanique, ethnozoologie, sociolinguistique). La formule retenue comme la plus adéquate fut de consacrer chaque numéro à un thème ou à un auteur plutôt qu'à une série d'articles divers.

Les langues non écrites suscitent un intérêt grandissant. Un colloque international du C.n.r.s. tenu à Nice en 1971 réunissait un large éventail de linguistes spécialisés dans les langues sans tradition écrite et faisait le point sur la méthodologie qu'on pouvait appliquer à ce type de langues. Avec un ouvrage consacré aux **Méthodes d'enquête et de description des langues à tradition orale** comme base de réflexion à cette réunion scientifique, l'Équipe de recherche 74 du C.n.r.s. qui l'organisait inaugurait une nouvelle collection de « Numéros spéciaux de la S.e.l.a.f. » où furent par la suite publiés notamment les Actes du Colloque. Celui-ci connut un retentissement tel qu'il amena la S.e.l.a.f. à élargir son horizon au-delà de l'Afrique : la Société devient en 1972 Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, en même

temps qu'est créée une collection de « Langues et civilisations à tradition orale » où, tant en linguistique qu'en ethnologie, à côté d'importants travaux africanistes, on trouve des études caucasiennes, amérindiennes ou néo-calédoniennes. Enfin, en 1976, paraît **Amérindia**, première revue française d'ethnolinguistique amérindienne et, avec une étude sur le malgache, débute une nouvelle série « Asie du Sud-Est et Océan Indien ».

La présidence de la Société est assurée par L. Bouquiaux, qui partage avec J.M.C. Thomas la responsabilité des publications. Le siège de la Société et la rédaction se trouvent à Paris, 5, rue de Marseille, 75010. Tél. 208.47.66.

Le catalogue général des publications de la S.e.l.a.f. pour 1978 vient de sortir. On peut se le procurer au siège de la Société.

Cités Unies

United towns organisation – 2, rue de Logelbach, 75017 Paris.

« Cités Unies » est la revue trimestrielle de la **Fédération mondiale des villes jumelées unies (Fmvj)**. Cette Fédération est une organisation internationale non gouvernementale de la catégorie 1 auprès du conseil économique et social des Nations Unies et de l'Unesco, reconnue d'utilité publique en Afrique, lauréate du « Prix mondial de la Coopération ».

Ses buts sont les suivants : « sans discrimination aucune de race, de classe, d'opinion politique, philosophique ou religieuse, développer, notamment au moyen du jumelage des villes et d'une **éducation bilingue**, chez les femmes et les hommes rassemblés dans les communautés de base, la conscience de leur solidarité et de leurs immenses possibilités d'échanges mutuels, au bénéfice prioritaire des populations les moins favorisées ; grouper toutes les villes qui acceptent de coopérer ensemble sur la base de ces principes et les engager dans des actions communes en faveur du développement, d'une éducation civique internationale et de la paix, donnant corps à l'idée de « Cités Unies », base populaire des Nations Unies. »

